

# **RALLYE d'ALGERIE**

du 30 au 6 novembre 2016

## TOUT TERRAIN 2016

REGLEMENT PARTICULIER AUTOS,  
CAMIONS ET VEHICULES D'ASSISTANCE

Abréviations dans ce document:

RP = Règlement Particulier

PG = Prescriptions Générales Rallyes Tout-Terrain 2016 de la FIA

CSI = Code Sportif International FIA

**INDEX**

1. Introduction .....	3
2. Description .....	3
3. Organisation .....	3
4. Programme et Itinéraire .....	4
5. Engagements .....	6
6. Assurance .....	8
7. Publicité et Identification .....	10
8. Pneus .....	11
9. Carburant .....	11
10. Vérifications Administratives .....	12
11. Vérifications techniques, Plombage et Marquage .....	12
12. Briefing .....	13
13. Deroulement de la course .....	13
14. Road Book et Navigation .....	14
15. Bivouacs, Parcs d'assistance .....	14
16. Autres Procédures .....	15
17. Système Satellitaire et Parcours.....	16
18. Remise des Prix .....	16
19. Réclamations .....	16
20. Résumés des Pénalités .....	17
21. Vérifications finales .....	17
22. Résultats .....	17
23. Couverture d'Images .....	17
24. Informations générales .....	18

## 1. INTRODUCTION

L'Épreuve sera disputée conformément au Code Sportif International et à ses annexes, aux Prescriptions Générales FIA des Rallyes Tout-Terrain, au Règlement Sportif National et au ce Règlement Particulier.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés à ce Règlement Particulier seront annoncés uniquement par voie d'additifs numérotés, datés et signés.

Le Rallye aura lieu en parallèle avec une épreuve moto Rallyes Tout-Terrain, avec son propre Règlement Particulier publié par l'Organisateur conformément au Règlement General FIM pour Rallyes Tout-Terrain.

**À moins d'être couvert spécifiquement par ce Règlement Particulier, le texte des Prescriptions Générales FIA pour Rallye Tout-Terrain sera d'application et à en faire référence.**

En cas de divergence d'interprétation du présent Règlement, le texte édité en FRANCAISE fera foi. L'heure officielle sera celle du GPS. La distance officielle pour calibration sera celle du GPS.

## 2. DESCRIPTION

La langue officielle de l'événement est le française.

**2.1 DATE ET LIEU de l'EVENT :** RALLYE d'ALGERIE de 30 octobre au 6 novembre 2016

### 2.2. APPROBATION NUMERO

**FASM :** XXXX

**FIA :** XXXX

**2.3 POSITION DU DIRECTOR DE COURSE :** PC COURSE AU RALLYE

Chaque jour à l'hôtel / aux bivouacs

**2.4 POSITION DE DEPART ET ARRIVEE :** Départ Alger – Arrivée Alger

**2.5 POSITION DE DU PARC FERMEE APRES l'ARRIVEE :** Alger, ALGERIE

**2.6 ZONES d'ASSISTANCE :** Bivouacs et zones d'assistance prévues sur le Road Book.

**2.7 POSITION DE LA SALLE de PRESSE :** Press room à l'hôtel / aux bivouacs

**2.8 POSITION DES PANNEAUX OFFICIELLES :** Secrétariat / Direction Course à l'hôtel / PC aux bivouacs

## 3. ORGANISATION

### 3.1 ORGANISATION

Le RALLYE d'ALGERIE 2016 est organisé sous l'égide du **Fédération Algérienne des sports mécaniques (FASM)** présidé par Monsieur Chihab Baloul.

Adresse **FASM** : 99, Bd Krim Belkacem, Alger  
Tel/Fax 00213.2174.6940 – 00213.2171.1363

### 3.2 SERVICE CONCURENTS et CONTACT

**ARAK SPORT**

e-mail: [info@algerally.com](mailto:info@algerally.com) [concurrents@algerally.com](mailto:concurrents@algerally.com) web: [www.algerally.com](http://www.algerally.com)

**3.3 COMITÉ D'HONNEUR**

Président de la République Democratique et Populaire d'Algérie  
 Son Excellence Abdelaziz Bouteflika  
 Président de la Fédération de Sport Automobile de l'Algérie FASM  
 M Chihab Baloul

**3.4 COMITÉ D'ORGANISATION**

PRÉSIDENT DU FASM M Chihab BALOUL  
 DIRECTEUR DE L'ÉPREUVE Daniele COTTO

**3.5 MEMBRES DU COLLEGE**

PRÉSIDENT du COLLEGE International Grazia GUALA  
 SECRÉTAIRE du MEETING Sonja VIETTO

**3.6 DELEGUES**

VOITURE OUVREUSE David GIOAVNETTI  
 DELEGUE TECHNIQUE Gianpaolo GAGGIANI

**3.7 OFFICIELS de la COURSE**

DIRECTEUR DE COURSE XXXXX  
 COMMISSAIRES TECHNIQUES Fabrizio MALPIGHI  
 CHEF MÉDECIN Carlo VIGLINO

**3.8 OFFICIELS**

RESPONSABLE DE SÉCURITÉ: Giuseppe BELOTTI  
 CHARGÉ des RELATIONS avec les ÉQUIPAGES Sonja VIETTO

**4. PROGRAMME DU RALLYE et ITINÉRAIRE****4.1 OUVERTURE DES ENGAGEMENTS :**

<b>TARIF REDUITS:</b>	1 juin 2016
<b>TARIFS MOYENNE :</b>	1 juillet 2016
<b>TARIFS ENTIERS :</b>	1 aout 2016

**4.2 DATE DE CLOTURE DES ENGAGEMENTS :** 15 octobre 2016

**4.3 PUBLICATION DES LISTES DES ENGAGÉS:** 24 octobre 2016

**4.4 VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES TECHNIQUES DES AUTOS, MARQUAGE et PLOMBAGE:**

ALGER **Centre sportif de Soudania**  
 à partir de 08.30 du 30 octobre, 2016

**4.5 OUVERTURE DU CENTRE MÉDIAS et ACCRÉDITATION:**

ALGER **Centre sportif de Soudania**  
 à h 14.00 du 30 octobre, 2016

**4.6 1<sup>ère</sup> RÉUNION DES COMMISSAIRES SPORTIFS:**

ALGER **Centre sportif de Soudania**  
 à h 18.00 du 30 octobre, 2016

**4.7 CONFÉRENCE DE PRESSE AVANT L'ÉPREUVE:**

ALGER **Centre sportif de Soudania**  
 à h 20.00 du 30 octobre, 2016

**4.8 PLANNING ESTIMÉ DES ÉTAPES et DES BRIEFINGS CONCURRENTS:**

Lundi 31 octobre	ETAPE 1	liaison Alger – Biskra	km 467
		Départ prévu 1° concurrent	h 12.00
		Arrivé théorique 1° concurrent	h 17.00
		Délivre Road Book	de h 18.00
		Briefing concurrents	h 19.00
Mardi 1 novembre	ETAPE 2	SS1 Biskra – Hassi Messaoud	km 425,58
		Départ prévu 1° concurrent	h 6.30
		Arrivé théorique 1° concurrent	h 11.00
		Arrivé théorique dernier concurrent	h 15.30
		Délivre Road Book	de h 17.00
		Briefing concurrents	h 19.00
Mercredi 2 novembre	ETAPE 3	SS2 Hassi Messaoud – boucle	km 226,13
		Départ prévu 1° concurrent	h 6.30
		Arrivé théorique 1° concurrent	h 11.00
		Arrivé théorique dernier concurrent	h 15.30
		Délivre Road Book	de h 17.00
		Briefing concurrents	h 19.00
Jeudi 3 novembre	ETAPE 4	SS3 Hassi Messaoud El Golea	km 409,32
		Départ prévu 1° concurrent	h 6.30
		Arrivé théorique 1° concurrent	h 11.00
		Arrivé théorique dernier concurrent	h 15.30
		Délivre Road Book	de h 17.00
		Briefing concurrents	h 19.00
Vendredi 4 novembre	ETAPE 5	SS4 El Golea – El Golea	km 522,88
		Départ prévu 1° concurrent	h 6.30
		Arrivé théorique 1° concurrent	h 11.00
		Arrivé théorique dernier concurrent	h 15.30
		Délivre Road Book	de h 17.00
		Briefing concurrents	h 19.00
Samedi 5 novembre	ETAPE 6	SS5 El Golea – Ghardaia	km 353,47
		Départ prévu 1° concurrent	h 6.30
		Arrivé théorique 1° concurrent	h 11.00
		Arrivé théorique dernier concurrent	h 15.30
		Délivre Road Book	de h 17.00
		Briefing concurrents	h 19.00
Dimanche 6 novembre	ETAPE 7	liaison Ghardaia – Alger	km 593,48
		Départ prévu 1° concurrent	h 7.00
		Arrivé théorique 1° concurrent	h 14.00
		Réunion jury international	h 18.00
		Publication des classements	h 19.00
		Remise des Prix	h 21.00

**A NOTER:** l'horaire de départ de chaque étape est indicatif et sera confirmé aux vérifications par les communications affichées mise à jour et sur les Timings officiels du rallye.

**4.9 VÉRIFICATIONS TECHNIQUES FINALES:**

ALGER **Centre sportif de Souidania**  
Dimanche 6 novembre 2016 h 15.00

**4.10 TABLEAUX D’AFFICHAGE OFFICIELS:**

Tous les jours à l'hôtel / au bivouac

Sur les panneaux Secrétariat / Direction de Course h 17.00

#### **4.11 AFFICHAGE DU CLASSEMENT FINAL PROVISOIRE :**

ALGER **Centre sportif de Souidania**  
Dimanche 6 novembre 2016 h 19.00

#### **4.12 REMISE DES PRIX :**

ALGER **Centre sportif de Souidania**  
Dimanche 6 novembre 2016 21.00

## **5. ENGAGEMENTS**

### **5.1 DATES D'OUVERTURE et DE CLÔTURE**

**OUVERTURE DES ENGAGEMENTS :**

1 juin, 2016

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS :**

15 octobre, 2016

### **5.2 PROCEDURE D'ENGAGEMENT**

Les candidatures doivent envoyer leur requête en utilisant le formulaire officiel disponible sur le site de l'Organisation [www.algerally.com](http://www.algerally.com)

Toutes les personnes qui souhaitent prendre part à l'événement doivent envoyer les formulaires d'inscription dûment remplis au secrétariat de la course ainsi que les droits d'entrée et la licence des concurrents internationaux, avec les informations requises suivantes:

- Nom, prénom, nationalité, adresse, numéro de licence et le numéro de chaque membre de l'équipage de permis de conduire;
- Caractéristiques du véhicule.

Les concurrents pilotes ou copilotes avec License de leur ASN, sauf pour la FASM, doivent avoir l'autorisation de départ (Start Permission) délivrée par leur ASN (Art. 70 – Chapitre IV – Code Sportive International).

### **5.3 CLASSES ET GROUPS ACCEPTES**

Le nombre maximum d'engagés acceptés est de 100.

Les véhicules sont assignés une des catégories suivantes:

#### **Groupe T1: Véhicules Tout-Terrain Prototypes**

Classe T1.1	4 x 4 Essence
Classe T1.2	4 x 4 Diesel
Classe T1.3	4 x 2 Essence
Classe T1.4	4 x 2 Diesel

#### **Groupe T2: Véhicules Tout-Terrain de série**

Classe T2.1	Essence
Classe T2.2	Diesel

#### **Groupe T3: Véhicules Tout-Terrain améliorés – Légers**

Classe T3	Véhicules Légers / SSV
-----------	------------------------

#### **Groupe T4: Camions Tout-Terrain de série de plus de 3.500 kg**

Classe T4.1	T4 Cylindrée nominale supérieure ou égale à 10.000 cm3
Classe T4.2	T4 Cylindrée nominale inférieure à 10.000 cm3

### **5.4 DROITS D'ENGAGEMENTS**

□ Pour être prise en compte par l'Organisation, la demande d'engagement doit nécessairement porter les noms définitifs des participants et être signée, lu et approuvée. En plus, elle devra être accompagnée par la copie du virement bancaire fait. Toute demande

parvenant au secrétariat de l'épreuve non accompagnée de l'acompte demandé ne sera pas acceptée.

- Par le fait d'apposer sa signature sur la demande d'engagement, le pilote se soumet aux juridictions sportives reconnues par le Code Sportif International et aux dispositions du ce Règlement.

**RALLYE d'ALGERIE**  
**Algérie, 30 octobre – 6 novembre 2016**  
**Clôture des engagements: 15 octobre, 2016**

**Le paiement doit être effectué sur le compte bancaire pas au-delà de la date mentionnée.**

<b>FRAIS d'ENGAGEMENT 2016 CONCURRENTS en COURSE</b>	
<b>Pour personne jusqu'au 31 juillet 2016</b>	<b>Pour personne jusqu'au 15 octobre 2016</b>
<b>1.800 €</b>	<b>2.000 €</b>
<b>FRAIS d'ENGAGEMENT ASSISTANCE 2016</b>	
<b>Pour personne jusqu'au 30 juin 2016</b>	<b>Pour personne jusqu'au 15 octobre 2016</b>
<b>800 €</b>	<b>1.000 €</b>
<b>ENGAGEMENT auto ASSISTANCE</b>	<b>ENGAGEMENT camion ASSISTANCE</b>
<b>200 €</b>	<b>300 €</b>

**Tarif comprenant:**

- Les Droits sportifs pour les compétiteurs
- L'assurance rapatriement sanitaire en Europe et responsabilité civile organisateur selon
- La nourriture au Bivouacs (petit-déjeuner, basket lunch, diner)
- 6 nuits aux Bivouacs à partir de 31 octobre (avec votre matériel de camping)
- Remise des prix
- Bracelet d'identification
- Road-Books
- Stickers des véhicules pour accès Bivouacs et zones d'assistance
- Pour les assistantes, l'autorisation d'intervenir sur les véhicules en course dans les zones d'assistance prévues

**Tarif n'inclut pas:**

- Transport aller-retour des participants et des véhicules
- Licence sportive obligatoire pour les compétiteurs
- Carburant
- Dépenses personnelles
- Location du matériel de sécurité et navigation
- Location de téléphone-satellite et appareils communications
- Hôtels, repas et boissons

**5.5 PAIEMENT**

Les droits d'engagements pour les pilotes Européens comme indiqué au chapitre ASSURANCE du présent Règlement Particulier – comprennent le Rapatriement et l'Assurance Médicale.

Les droits d'engagements pour les pilotes Non-Européens comprennent l'Assurance Médicale et le Rapatriement uniquement jusqu'à un Prestataire de Soins en Europe selon la couvert par

l'Assurance convenue.

Les paiements doivent être effectués, au plus tard le 30/09/2016, par virement bancaire à l'ordre de :

**UBI BANCA POPOLARE DI BERGAMO Via Giuseppe Mazzini, 181 - 24021 Albino (BG) - ITALIE**

<b>Nome del Beneficiario</b>	<b>ARAK SPORT SRL</b>
<b>IBAN</b>	<b>IT76R054285248000000006105</b>
<b>BIC/SWIFT</b>	<b>BLOPIT22</b>

**FACTURATION:**

ARAK SPORT émettra après l'engagement, une seule facture détaillant tous les services payés à la réception de l'inscription et le paiement.

Les coureurs devront envoyer une copie du virement bancaire en format pdf par message e-mail à [info@algerally.com](mailto:info@algerally.com)

**5.6 REMBOURSEMENTS/ REFUS D'ENGAGEMENT**

Les engagements sont nominatifs et non remboursables.

En cas de renoncement, le participant devra informer le secrétariat RALLYE d'ALGERIE par lettre recommandée avec accusé de réception et il/elle aura droit à:

- Avant le 31/07/2016 au remboursement de 50% des frais payés
- Avant le 31/08/2016 au remboursement de 30% des frais payés

A partir du 01/09/2016, aucun remboursement ne sera effectué. Il est cependant possible pour un participant de reverser la totalité ou une partie de son frais d'inscription à un autre participant jusqu'au 15/10/2016. Le nouveau participant devra en tous les cas payer la différence pour couvrir les frais actualisés à sa date d'engagement plus une sanction administrative de 200 euros.

Pour éviter des contestations, les demandes de renonce et de remboursement doivent être faites par lettre recommandée avec accusé de réception.

A la suite des vérifications techniques et administratives, les concurrents se voyant refuser le départ pour non-conformité de son véhicule et/ou de ses papiers administratifs, et dans ce cas ne pourront prétendre à aucun remboursement de leurs droits d'engagement.

## **6. ASSURANCE**

**6.1 RESPONSABILITE CIVILE**

Les frais d'inscription comprennent un prix d'assurance qui couvre la responsabilité civile du concurrent à l'égard des tiers depuis le début des vérifications administratives jusqu'à ce que le retrait / expulsion: le délai pour les plaintes et les appels est à les contrôles finales.

L'Organisation a souscrit une police d'assurance Responsabilité Civile pour manifestation sportive, conformément à la législation en vigueur. Le montant maximum de la Responsabilité Civile est de 36.000.000 DA.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires des dommages causés aux tiers par l'Organisateur ou par les concurrents. Cette garantie prend effet au moment de l'entrée du véhicule dans l'enceinte du lieu des vérifications techniques et administratives, et prend fin le 6 novembre 2016 à 23h59.

En cas de retrait ou de l'exclusion de la course, cette assurance prend fin automatiquement à la fin de l'étape considérée. L'heure du retrait ou de l'exclusion de la course est le C.H. à la clôture de l'étape.

En cas d'accident, le concurrent ou son représentant devra en faire la déclaration par écrit, au



plus tard dans les 24h00 suivantes, auprès du Directeur de Course, ou des Chargées des Relations Concurrents, ou directement à l'Organisation, en mentionnant les circonstances de l'accident ainsi que les noms et adresses des témoins.

Ce contrat d'assurance ne concerne en aucun cas le vol des véhicules, pièces détachées, etc. Aussi en cas de vol survenant dans un pays traversé par le Rallye, la responsabilité de l'Organisateur ne pourra en aucun cas être recherchée.

La police du présent Règlement ne garantit pas:

- la responsabilité à l'égard des tiers de tout conducteur non titulaire d'une licence internationale,
- la responsabilité du concurrent/conducteur à l'égard d'un autre concurrent engagé au Rallye

Les concurrents et les pilotes s'engagent sur le RALLYE d'ALGERIE 2016, en pleine connaissance des risques que le déroulement de cette épreuve peut les amener à courir. Ils dégagent par avance la FASM, les Organismes et les Officiels de toute responsabilité pénale ou civile en cas d'accident corporel ou matériel à l'occasion du RALLYE d'ALGERIE 2016.

Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité:

- quant aux conséquences des infractions aux lois, règlements et arrêtés du pays, commises par les concurrents et qui devront exclusivement être supportées par ceux-ci,
- en cas de cataclysme, émeutes, manifestations dont pourraient être victimes les concurrents et leur équipes et dont les conséquences matérielles, pécuniaires et sportives devront être supportées exclusivement par ceux-ci.

**Les voitures engagées en assistance, presse ou V.I.P. accompagnateurs, même porteuse des plaques respectives délivré par les Organismes, ne peuvent en aucun cas être considérées comme participants au Rallye et ne sont pas couvertes par la police RC du Rallye. ELLES RESTENT SOUS LA SEULE RESPONSABILITE DE LEUR PROPRIETAIRE.**

## **6.2 RAPATRIEMENT SANITAIRE – FRAIS MEDICAUX**

**Ce que est indiqué ci-dessous sera validé seulement dans le cas que les Autorités Algériennes compétentes confirment avec un document écrit la possibilité pour tous les participants au Rallye d'utiliser les hôpitaux / cliniques médicaux publics dans le pays sans aucun charge économique de leur part ou bien à titre complet gratuit.**

L'Organisation a souscrit une assurance rapatriement sanitaire avec a société:  
TAAMINE LIFE ALGERIE.

Les bénéficiaires sont:

- Les concurrents, les assistances, les membres de l'Organisation, ses prestataires, les journalistes et membres médias, officiels de la course et toute personne engagée ou accréditée au Rallye.

En cas d'atteinte corporelle, l'équipe médicale du rallye organisera le transport du bénéficiaire du lieu de l'accident au Bivouac du rallye ou à l'unité médicale la plus proche, avec les moyens terrestres et/ou aériens du rallye.

Elle décidera sur le seul fondement de l'intérêt médical et sécurité du respect des règlements sanitaires en vigueur.

Le contrat garantit:

- Le transport du lieu de l'accident vers la base médicale la mieux adaptée à l'état du blessé (Bivouac, dispensaire médical, hôpital) avec moyen aérien et/ou terrestre de l'Organisateur
- Le transport des cas graves par avion sanitaire spécial vers un centre hospitalier européen (selon le rapport médical des médecins du rallye)

- Les frais médicaux (hors pays de domicile) avec le plafond garantie/par personne de 300.00 DA (environ 2.500 EUR).
- Les frais médicaux au-delà de 2.500 EUR et les frais médicaux et donc d'hospitalisation après le rapatriement en Europe restent intégralement à la charge du bénéficiaire.
- Il est fortement recommandé de souscrire une assurance spécifique supplémentaire et vérifier auprès de leur assureur les garanties et les conditions de leur couverture d'assurance, avec une référence particulière à la participation à une course.

### **6.3 ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT**

Les concurrents doivent se renseigner auprès de leur Fédération Nationale pour connaître les garanties accordées par leur licence sportive de conducteur. Il leur est également recommandé de souscrire des assurances complémentaires auprès de l'assureur de leur choix.

## **7. PUBLICITE et IDENTIFICATION**

### **7.1 PUBLICITE DE L'ORGANISATION**

Voir Art. 16 des Prescriptions Générales FIA 2016.

L'apposition de l'ensemble des plaques de publicité décrite sur le schéma officiel reste obligatoire dans tous les cas.

Pour les concurrents n'acceptant pas la publicité facultative de l'organisateur, le montant des droits d'engagement est majoré de 60%.

### **7.2 IDENTIFICATION**

Chaque participant au Rallye d'Algérie 2016 (concurrents, assistants, membres de l'Organisation, représentants de la presse, officiels de course) aura un bracelet d'identification, inclus dans le tarif d'inscription.

Ce bracelet d'identification sera systématiquement vérifié par l'Organisation à tous les repas, à chaque point d'assistance ou de la zone d'assistance et à l'entrée de la remise des prix.

Le bracelet correctement attaché sur le poignet des concurrents, mécaniciens et personnel de service, est considéré comme la seule autorisation pour entrer au lieu officiel du Rallye, aux zones d'assistance et aux Bivouacs. Les participants doivent montrer le bracelet à tout moment sur requête.

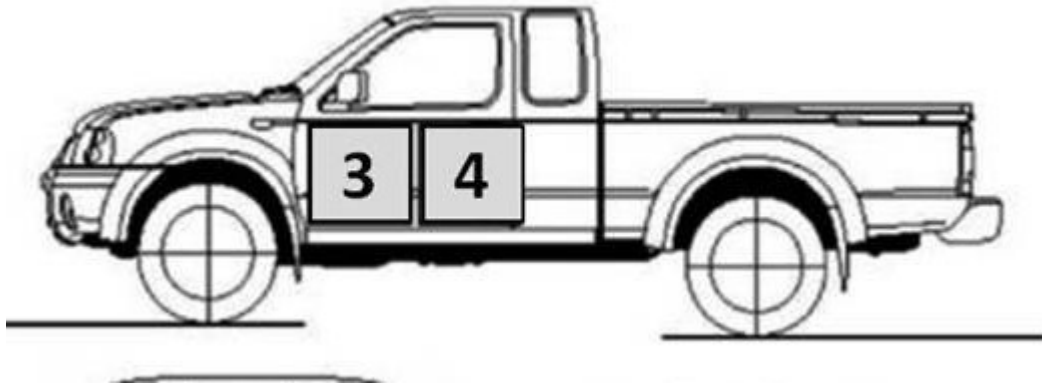
Toute infraction constatée par un officiel de l'Organisation, impliquera une pénalité de 250,00 € et sera signalée aux Commissaires Sportifs.

### **7.3 RESTRICTIONS DE PUBLICITE**

Numéros d'identification et plaques de rallye doivent être montés sur la voiture pour Vérifications et doivent être visibles pendant toute la durée du rallye.

Les publicités à caractère politique, religieux ou abusif ne sont pas autorisées. La publicité de tabac (ou produits), d'alcool et/ou de pornographie est interdite sur les voitures, sur l'équipement de service/en course et sur les tenues des membres de l'équipe.

<b>3</b>	<b>Les numéros de course (50 cm de largeur x 47 cm de hauteur) doivent être collés sur le côté droit et le côté gauche du véhicule</b>
<b>4</b>	<b>La publicité facultative de l'organisateur doit figurer sur deux panneaux de 50 cm de large x 52 cm de haut.</b>



## **8. PNEUS**

Voir Art. 12 des Prescriptions Générales FIA 2016.

## **9. CARBURANT / RAVITAILLEMENT**

**9.1** Le ravitaillement dans les stations-services des villes traversées et tout au long de la route nationale est autorisé, et devra être payé en monnaie locale. Les stations-services ou les concurrents pourront faire le ravitaillement seront indiquées sur le Road-Book.

Lorsque les stations-services ne seront pas disponibles près des Bivouacs, l'Organisateur mettra à disposition des concurrents et uniquement aux véhicules d'assistance enregistrés, des stations de ravitaillement de carburant (essence et diesel), au Bivouac le soir, devant être payé en monnaie locale directement au fournisseur.

Le ravitaillement entre concurrents est autorisé.

**9.2** L'utilisation de carburant aviation (AVGAS) est autorisée pour tous les véhicules à essence. L'utilisation de carburants doit être conforme aux Prescription Générales FIA 2016.

**9.3** Tous les véhicules devront disposer d'une autonomie minimale de 500 Km. Chaque concurrent sera responsable du calcul de son autonomie. Il ne pourra en aucun cas se retourner contre l'Organisation si son véhicule ne parvenait pas à couvrir la distance minimale de 500 km, quelle que soit la nature du terrain. Par sécurité, une autonomie d'au moins 10% supplémentaire est conseillée.

**9.4** Pour des raisons de sécurité, lors du ravitaillement aux Bivouacs, les équipes doivent être placées loin de matières inflammables (herbes sèches, branchages), à distance respectable des autres véhicules.

La responsabilité lors du ravitaillement concerne aussi l'équipage, les moteurs doivent être arrêtés pendant l'opération de ravitaillement et l'équipage doit se tenir hors du véhicule.

**9.5** Le non-respect des clauses ci-dessus entraînera des pénalisations pouvant aller jusqu'à l'exclusion. L'utilisation des carburants spéciaux, autres que ceux décrits ci-dessus, est strictement interdite, sous peine d'exclusion (se référer au règlement technique FIA, pour les qualités d'essence et de Gasoil autorisées).

## 10. VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

**10.1 LOCALISATION:** Centre sportif de Souidania

**10.2 DATE ET HORAIRES:** Dimanche 30 octobre 2016, h 8.30 – 13.00 / 14.00 – 16.30

**10.3 DOCUMENTS ORIGINAUX à présenter avec une photocopie extra**

### PERSONNEL

- Permis de conduire valide pour le véhicule enregistré
- Licence International FMN pour chaque pilote
- Autorisation de ASN de courir à l'étranger (timbre, visa ou lettre)
- Fiche d'engagement avec détails et paiement réglé

### VEHICULE

- Certifié de propriété ou Autorisation du propriétaire du véhicule
- Carte grise à jour du véhicule
- Assurance pour l'Algérie
- Papiers originaux homologation T2 et T4 pour réservoir de carburant et arceaux concernés

**10.4 LORS DES VÉRIFICATIONS, seront fournis aux concurrents:**

- Plaque rallye
- Numéros de course
- Stickers publicité
- Bracelet d'identification
- Copie des additifs officiels qui devront être signés
- Fiche des Vérifications Administrative et Technique
- Horaires des Vérifications

## 11. VERIFICATIONS TECHNIQUES, PLOMBAGE et MARQUAGE

**IMPORTANT: Le fait de présenter un véhicule aux vérifications techniques est considéré comme une déclaration implicite de conformité. Voir Art. 9.1 des Prescriptions Générales des Rallyes Tout-Terrain 2016.**

### **11.1 LOCALISATION**

Alger, Algérie - **Centre sportif de Souidania**

La convocation sera publiée sur le site Internet.

### **11.2 HORAIRES / PROGRAMME:**

Dimanche 30 octobre 2016, h 09.00 – 13.00 et 14.00 – 17.00

Les équipages auront un maximum de 30 minutes entre la fin des Contrôles Administratifs et la présentation aux Vérifications Technique.

Seuls les équipages ayant terminé les Vérifications Administratives pourront présenter leur véhicule aux Vérifications Techniques en conformité avec le programme établi par l'Organisation.

### **11.3 CONDITIONS NÉCESSAIRES pour les CONCURRENTS**

Les Concurrents doivent respecter les points suivants:

1. La plaque rallye, les numéros de course et la publicité doivent être déjà apposés sur le véhicule
2. Les concurrents doivent prévoir des trous pour les marquages
3. Présenter l'homologation FIA en course de validité pour les véhicules T2 et T4
4. Présenter les casques avec système HANS et les vêtements de sécurité en conformité

avec les Règlements sécurité FIA (FIA Annexe L Chapitre 3)

5. Présenter la fiche Vérification imprimé aux Vérifications Administratives
6. Présenter système Sportraxx
7. Présenter le 1<sup>ère</sup> Secours et l'équipement de Survie obligatoire

Les vérifications effectuées avant le début du rallye seront de nature générale à assurer la conformité du véhicule avec le Groupe et la Classe engagé, à l'égard des éléments de sécurité et la conformité avec la convention internationale sur la circulation routière. Ces vérifications techniques n'assument en aucune manière que le véhicule concerné est conforme aux règlements techniques.

## **12. BRIEFING**

Le 1<sup>er</sup> briefing et les suivants sont obligatoires pour minimum un membre de l'équipage. Le premier Briefing Général aura lieu dimanche 30 octobre à fin journée / ou lundi 31 octobre le matin. Les Briefings quotidiens dans le désert auront lieu aux Bivouacs à 19.00 chaque soir.

## **13. DEROULEMENT DE LA COURSE / SECTEURS SELECTIFS**

**13.1 PUBLICATION DES LISTES ET HEURES DE DEPART ALGER, Algérie - Centre sportif de Soudania** Lundi 31 octobre 2016, h 10.30

**13.2 DEPART OFFICIEL : ALGER** Lundi 31 octobre 2016, h 12.00

**13.3 ZONE DE DÉPART / PARC FERMÉ**

Il n'y aura pas de Parc fermé entre les vérifications et le départ de la course.

**13.4 ORDRES DE DEPART et NUMERO DE COURSE**

Les numéros de course seront délivrés selon l'Art. 19 des Prescriptions Générales FIA.

**13.5** L'ordre de départ de la 1<sup>ère</sup> étape se fera dans l'ordre croissant des numéros de course. Les 10 premiers pilotes s'élanceront toutes les 2 minutes, ensuite minute par minute.

**13.6** Les camions (T4) pour des raisons de sécurité prendront le départ avec un écart de 10 min après la dernière auto.

**13.7 SYSTEME DE DEPART DES SECTEURS SELECTIFS**

Les concurrents auront le décompte pour le Départ indiqué par l'Officiel et la voiture devra partir immédiatement.

**13.8 CONTROLES DE PASSAGE**

Les équipages doivent s'arrêter aux CPs afin d'avoir la fiche horaire tamponné. Une pénalité sera imposée à les équipes n'ayant pas obtenu le tampon à un contrôle de passage.

**13.9** Le parcours officiel est bien défini par le Road Book par images et waypoint. Il est dessiné pour permettre à tous les concurrents de terminer les Secteur Sélectifs pendant le jour.

## **14. ROAD BOOK et NAVIGATION**

**Le Road Book sera remis le Lundi 31 octobre à h 10.00 en Alger et ensuite chaque lendemain le soir au bivouac à 17.00.**

**14.1** La route évite généralement de passer à proximité de fermes et de villages mais les concurrents sont conseillés de réduire leur vitesse en passant près de zones habitées. Les

équipages doivent prendre toute précaution nécessaire pour réduire au minimum toute gêne ou dérangement aux personnes et aux animaux à tout moment.

## **15. BIVOUACS, PARCS D'ASSISTANCE**

### **15.1 POSITION**

Le Bivouac est une surface libre accessible à toute personne accréditée par l'Organisation, délimitée par un cercle fictif d'environ 500 m de rayon, dont le restaurant (ou le camion de restauration) est le centre. La vitesse maximale dans la zone du Bivouac et dans les zones de service est de 30kph, sous peine d'une pénalité pouvant aller jusqu'à l'exclusion, sur décision du Collège des Commissaires Sportifs.

Les instructions pour accéder seront indiquées aux véhicules d'assistance dans le Road Book Assistance. Leur mouvements étant strictement contrôlé et étant interdits tout au long des parcours des Secteurs Sélectifs, sauf dans les zones étant marquées comme Zones d'Assistance.

### **15.2 ASSISTANCE - GENERALITES**

Tout concurrent est solidairement responsable de ses équipes d'assistance et de ses accompagnateurs, et inversement.

La fiche d'inscription assistance remplie par les participants et remise à l'Organisation fera foi de la relation entre le concurrent et le (les) équipage(s) d'assistance. Les concurrents en course sont responsables des agissements des pilotes engagés pour leur compte en catégorie Assistance. Le concurrent en course sera susceptible d'encourir des pénalisations pouvant aller jusqu'à la mise hors course si son véhicule d'assistance ne respecte pas le PG FIA et ce Règlement Particulier.

Seuls les véhicules régulièrement engagés en course ou en assistance sont autorisés à transporter du matériel d'assistance dans les limites de poids imposées par la Convention Internationale sur la circulation routière.

**Le bracelet d'identification, correctement attaché au poignet des concurrents, équipages et assistances, sera le seul élément considéré comme autorisation pour être présent dans un lieu officiel, zone d'assistance et Bivouac.**

**Les personnes devront montrer leur bracelet à toute demande. Tout équipage recevant toute forme d'assistance d'une tierce partie non identifiée par le bracelet d'identification aura une pénalité de 10% des frais d'engagement et une pénalité à la discrétion du Directeur de la Course.**

#### Définition de l'assistance :

Toute personne régulièrement inscrite ayant payé l'intégralité de sa participation et portant le bracelet d'identification assistance.

Seront considérés comme assistances, les mécaniciens, team managers, personnes souhaitant intervenir sur un véhicule de course et accéder aux zones d'assistance (suivant les modalités définies au paragraphe ASSISTANCE), et s'étant acquitté de leur droit d'engagement. Tout autre participant (VIP, presse, etc.) ne pourra être considéré comme tel. Toute autre personne, non identifiée par l'Organisation, sera considérée comme «Hors du Rallye» et sera interdite sur les infrastructures (Bivouacs, zone d'assistance, etc.) et véhicules du Rallye (Organisation, assistance, VIP, etc.).

#### Pour les véhicules d'assistance il faudra:

1. Acquitter les droits d'inscription avant la date de clôture des engagements le 15 octobre 2016, en ayant dûment complété bulletin d'engagement correspondant.
2. Porter une plaque d'assistance numérotée et la publicité fournies par l'Organisation.
2. Respecter les termes du présent Règlement sous les ordres de la Direction de Course.
3. Se soumettre aux mêmes règles que les véhicules concurrents en ce qui concerne le code de la route algérienne.
4. Le port du harnais et/ou de la ceinture de sécurité est obligatoire sur l'ensemble de

l'épreuve pour le conducteur et les passagers.

### **15.3 ASSISTANCE INTERDITE**

Toute infraction au règlement assistance donnera lieu à des pénalités pouvant aller jusqu'à l'exclusion du véhicule d'assistance et des véhicules de course concernés.

**Pour des raisons de sécurité, les personnes inscrites en assistance doivent informer l'Organisation lorsqu'elles retournent sur la piste chercher un concurrent.**

### **15.4 ZONES D'ASSISTANCE**

Les distances maximum en kilomètres entre les différentes zones d'assistance dans les secteurs sélectifs seront précisées sur le Road Book assistance.

La zone de Bivouac et localisée dans le Road Book est une **zone d'assistance** libre à toute personne accréditée par l'Organisation.

### **15.5 RAVITAILLEMENT**

Tous les véhicules devront avoir une autonomie suffisante pour parcourir au moins 500 kms entre des points officiels de ravitaillement. Une marge de 10% supplémentaire est recommandée.

Les ravitaillements ne sont autorisés qu'au Bivouac ou aux stations-services locales situés sur les secteurs de liaison ou transferts.

## **16. AUTRES PROCEDURES**

### **16.1 CARTON DE POINTAGE**

Conformément à l'Art. 36 des Prescriptions Générales 2016 FIA, les cartons de pointage seront délivrés au début de chaque étape.

### **16.2 DEPART APRES L'APPLICATION DE PENALITES FORFAITAIRES**

Toute équipe ayant reçu une pénalité de 4 heures (voir Art. 20 des Prescriptions Générales Rallyes Tout-Terrain 2016) pourra commencer à nouveau au départ de la suivante étape, à moins qu'ils aient renoncé et aient informé le Directeur de Course avec le formulaire situé à l'arrière du Road Book en l'adressant à l'organisateur le plus tôt possible avant la publication de l'ordre de départ du lendemain.

### **16.3 À L'ARRIVÉE**

Le rallye terminera en Alger à l'hôtel officiel de la course. Une fois stationnés à l'hôtel, tous les véhicules sont soumis aux règles du Parc Fermé jusqu'à ce que le Parc Fermé soit ouvert à l'instruction des Commissaires Sportifs.

La cérémonie de Remise des Prix aura lieu à l'hôtel officiel en Alger.

Dans le cas où une voiture ne peut être conduite comme indiqué ci-dessus, cela devra être signalé à la Direction de Course et les membres de l'équipage concerné devront tout de même assister à la Remise des Prix.

### **16.4 PARC FERMÉ FINAL**

À condition que les résultats soient devenus définitifs et les commissaires aient autorisé l'ouverture du Parc Fermé, toutes les voitures devront être retirées du Parc Fermé au plus tard à 19.00, le dimanche 6 novembre 2016.

## **17. SYSTEME SATELLITE SECURITE' et PARCOURS**

Chaque véhicule doit être équipé avec un le système de contrôle satellitaire SPORTRAXX .

Un système complet de surveillance de la sécurité qui utilise tous les moyennes de communication connus.

Est obligatoire pour tous les véhicules en course et il sera loué uniquement par:

### **SPORTRAXX**

Le système sera distribué et installé durant les vérifications techniques 30 octobre et devra être

rendu à la fin de la course, le 6 novembre 2016.

### 17.1 RECONNAISSANCE

Toute forme de reconnaissance du parcours, bien par un concurrent ou toute partie associée, directement ou indirectement, à un concurrent est strictement interdite. Être en possession de notes sur le parcours, autres que celles remises par l'Organisateur du Rallye d'Algérie 2016, est interdit.

### 17.2 CAMÉRAS EMBARQUÉES

Les concurrents auront l'obligation d'accepter le montage d'un kit (alimentation + support), la pose de caméras et d'un système de son embarqués au cours du Rallye. Ces systèmes seront installés temporairement dans les véhicules en fonction des nécessités de l'Organisation. Tout refus de s'équiper entraînera un refus de départ.

## 18. PRIX

**Lieu :** ALGER, Algérie - **Centre sportif de Souidania**

Dimanche 6 novembre, 2016, à 21.00.

### 18.1 PRIX

#### Classement Général

1<sup>er</sup> Prix: 1 coupe  
2<sup>em</sup> Prix: 1 coupe  
3<sup>em</sup> Prix: 1 coupe

#### Classe T1

1<sup>er</sup> Prix: 1 coupe

#### Classe T3

1<sup>er</sup> Prix: 1 coupe

#### Classe T2

1<sup>er</sup> Prix: 1 coupe

#### Classe T4

1<sup>er</sup> Prix: 1 coupe

**AUTRES COUPES:** à discrétion de l'Organisateur en fonction des engagements (T1.1, T1.2, 2WD, 4WD, gasoline, diesel, etc. ...)

## 19. RECLAMATIONS

### FRAIS RECLAMATIONS

**Les frais de réclamation fixé par ASN:** € 1.200 si la réclamation nécessite le démontage et le remontage de différent parties d'un véhicule (moteur, transmission, pilotage, système de freinage, installation électrique, carrosserie, etc.), le réclamant doit en outre verser un dépôt de garantie à discrétion des officiels.

## 20. RESUME DES PENALITES

**Voir pénalités de PG FIA Rallye Tout-Terrain 2016 et du présent Règlement Particulier.**

### 20.1 TEMPS IMPARTI

Le temps imparti pour tous les secteurs sera donné dans l'itinéraire, le Road Book et le carton de pointage. Dans les liaisons, tout retard entraînera une pénalité de 1' par minute de retard.

### 20.2 PENALITES CONTROLE DE PASSAGE



Les concurrents devront s'arrêter aux Zones de Contrôle de Passage afin d'avoir le tampon apposé sur le carton de pointage par le Contrôleur du CP. Le contrôleur du CP enregistrera l'heure de passage de chaque concurrent en minutes et secondes. Dans le cas où une Spéciale serait raccourcie, pour des raisons de *force majeure*, les heures enregistrées lors du dernier Contrôle de Passage détermineront les heures d'arrivée pour ce Secteur Sélectif.

## **21. VERIFICATIONS FINALES**

**Lieu :** ALGER, Algérie - **Centre sportif de Souidania**

Dimanche 6 novembre, 2016 à partir de h 15.00

## **22. RESULTATS**

**PUBLICATION DU CLASSEMENT PROVISOIRE FINAL:**

ALGER, Algérie - **Centre sportif de Souidania**

CAMION DIRECTION COURSE - PC Course

Dimanche 6 novembre, 2016, à h 19.00

## **23. COUVERTURE D'IMAGES**

Les concurrents reconnaissent que le RALLYE d'ALGERIE 2016 organisé par ARAK SPORT et FASM est une opération promotionnelle dont ils peuvent être bénéficiaires par la renommée qu'ils peuvent y acquérir.

La société ARAK SPORT détient à ce titre, l'ensemble des droits nécessaires à la production et à la retransmission, par tous moyens et sur tous supports, dans le monde entier, des images et sons relatifs à cette manifestation.

Sous le contrôle de ARAK SPORT, les médias qui font écho de l'épreuve par les moyens de la presse écrite, radio, TV, vidéo, cinéma, site Internet, weblog, facebook etc. font connaître les concurrents et leurs sponsors. Ceux-ci sont alors incités à aider de nouveaux concurrents et leurs sponsors. Ces sponsors sont alors incités à aider de nouveaux concurrents à l'occasion d'épreuves ultérieures. Un effet d'entraînement est ainsi créé grâce au RALLYE d'ALGERIE 2016.

Afin de permettre à ARAK SPORT une diffusion et une promotion les plus larges possibles, toute personne participant à cet événement est soumise au respect de son règlement et reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise ARAK SPORT et ses droits à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses noms, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre du RALLYE d'ALGERIE 2016 de même que la/les marque/s de ses équipementiers, constructeurs et sponsors, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales sans aucune limitation autre que celles visées ici, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée à ces exploitations par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures.

Les participants concèdent à ARAK SPORT, au nom et pour le compte de leurs sponsors et/ou du constructeur de leur véhicule, dont ils se portent fort, le droit, dans le cadre de toute exploitation dérivée de l'épreuve, y compris pour les sponsors et médias de l'épreuve, de reproduire ou de faire reproduire en totalité ou en partie à la discrétion de l'Organisateur sur tout support existant ou à venir, dans le monde entier, sans aucune limitation, pour toute la durée la plus longue légalement admise par les lois tant italiennes qu'étrangères, les conventions internationales actuelles ou futures y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée, les noms, marques ou logos desdits sponsors et/ou visuels desdits véhicules.

Cependant, l'Organisateur, lorsqu'il autorisera un tiers à utiliser des images de l'épreuve à des fins publicitaires ou promotionnels, n'autorisera pas ce tiers à utiliser le nom, la voix, l'image, la biographie ou la prestation sportive d'un concurrent non plus que la marque de son sponsor ou équipementier ou constructeur en vue d'une association directe ou indirecte entre ce coureur, la marque de son sponsor ou équipementier et le produit, le service, la marque ou le nom commercial dudit tiers sans l'autorisation expresse du coureur, sponsor ou équipementier concerné.

De même, à l'exception des livres, livres-photos, sous toute forme d'édition, des vidéos cassettes, CD-ROM, DVD ou plus généralement de tous vidéogrammes ou vidéodisques, sur quelque support et format que ce soit dont le sujet porte en tout ou partie sur le RALLYE d'ALGERIE 2016, des posters, affiches, Road Book, cartes, programmes officiels relatifs au RALLY D'ALGERIE 2016, l'Organisateur n'exploitera pas et n'autorisera pas l'exploitation de l'image individuelle d'un coureur dans le cadre de la commercialisation de produits dérivés dits de merchandising.

Tous les concurrents et/ou leur sponsors, les accompagnateurs, etc. ne pourront filmer des images relatives au RALLYE d'ALGERIE 2016 quels que soient les moyens utilisés sans l'autorisation préalable de l'Organisateur. A cet effet, les demandes écrites devront être adressées au plus tard le 20 octobre 2016 à l'adresse suivante :

#### **ARAK SPORT**

e-mail: [info@algerally.com](mailto:info@algerally.com) web: [www.algerally.com](http://www.algerally.com)

## **24. INFORMATION GENERALES**

### **24.1 FORMALITE d'ENTRE en ALGERIE**

- Le passeport doit être valable avec au moins 6 mois de validité (suivant les pays).
- Pour obtenir un visa, vous devez demander au consulat d'Algérie dans votre région
- Le secrétariat de la course, lorsque que vous vous inscrivez, vous enverra une lettre d'invitation de la Fédération Algérienne de Motoring FASM que doit être soumis au Consulat avec le formulaire dûment rempli. Pour info : <http://www.amb-algerie.fr/formalites-visa/>
- Vous êtes encouragés à vérifier auprès du Consulat Algérien de notre pays, les règles du visa d'entrée en Algérie
- Les documents du véhicule doivent être en ordre, ainsi que la liste des matières transportées.

### **24.2 TRANSPORT AERIEN**

Les concurrents peuvent acheter les billets d'avion par la compagnie qu'ils préfèrent, la seule obligation qu'ils auront sera d'être présents à l'heure de convocation le jour des vérifications administratives, sportives et techniques en Alger la dimanche 30 octobre 2016.

**Le voyage de retour de l'Algérie est conseillé pour lundi 7 novembre 2016.**

### **24.3 HEBERGEMENT**

Les participants sont libres de rechercher les hôtels de leur convenance en Alger, Algérie.

Ceux qui souhaitent rester dans l'hôtel officiel du RALLYE ALGERIE **Centre sportif de Soudania** et être là où le «camp de base» est, peut contacter [logistics@algerally.com](mailto:logistics@algerally.com)

Les participants sont invités à organiser indépendamment leur service de transfert de l'aéroport à l'hôtel et l'hôtel à l'aéroport au début et à la fin du rallye.

### **24.4 EQUIPMENT MEDICAL ET DE SURVIE**

**Voir aussi Annexe 3 - FIA CROSS COUNTRY Rallyes 2016 GP**

### **24.5 CONSEILS**

N'oubliez pas: sac de couchage, tente, tapis de sol, lampe frontale, lunettes de soleil et réveil.

Des tickets vous seront donnés pour la distribution de l'eau et des rations de la journée (basket lunch).

Petit déjeuner servi 1 heure et demi avant le départ de la première moto le matin, jusqu'à 10.00.

Repas du soir à partir de 19.30 (après le briefing) sans interruption jusqu'à 23.30.

**Pour informations complémentaires consulter**

**[www.algerally.com](http://www.algerally.com)**